

REÇUE LE :

LIGNE N°

DOSSIER N°



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Inscription aux Transports Scolaires du Puy-de-Dôme sur ligne régulière

Engagement de septembre 2022 à juillet 2023

PHOTO  
OBLIGATOIRE  
A COLLER  
ICI

CETTE DEMANDE CONCERNE :  Une 1<sup>ère</sup> inscription  Un renouvellement (l'élève a déjà utilisé les transports scolaires du Puy-de-Dôme)

Pour bénéficier du tarif préférentiel, il est impératif d'envoyer ce dossier complet au plus tard le **19 juillet 2022** à l'adresse de la Région - Cachet de la poste faisant foi

## ÉLÈVE

Nom .....  
Prénom .....  
Date de naissance .....  
Sexe  Masculin  Féminin

## ● ENFANT PLACÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (SI CONCERNÉ)

Nom du responsable .....  
.....  
Adresse .....  
.....  
Code postal .....  
Commune .....

## IDENTITÉ REPRÉSENTANT LÉGAL

Père  Mère  Tuteur

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
Code postal .....  
Commune .....  
Date de naissance .....  
Portable .....  
Tél domicile .....  
Mail ..... @ .....

## SCOLARITÉ 2022-2023 Un certificat de scolarité pourra vous être demandé en cours d'année.

Nom de l'établissement .....  
Commune .....  
Classe .....  ULIS  SEGPA  
Régime  Demi-pensionnaire ou externe  
 Interne (2 trajets / semaine : dimanche ou lundi/vendredi ou samedi)  
 Interne (4 trajets / semaine : dimanche/lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi)

Option scolaire particulière\* s'il y a lieu (musique, sport, ...)

\*Joindre justificatif pour dérogation, sinon tarif hors secteur

## TRANSPORT

Vous pouvez vérifier votre ligne via l'adresse : [https://transportscolaire.puydedome.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_63/horaires/](https://transportscolaire.puydedome.auvergnerhonealpes.fr/craura_63/horaires/)

Ligne concernée (si connue) : N° : .....  
Commune de montée les matins ..... Point de montée .....  
Commune de descente ou établissement scolaire ..... Point de montée .....  
Si correspondance (hors garde alternée) :  
 SNCF Pour l'utilisation SNCF un autre formulaire d'inscription doit être rempli (à retirer en gare SNCF).  
 autre ligne (si connue) .....  
Commune de montée les matins ..... Point de montée .....  
Commune de descente ou établissement scolaire ..... Point de montée .....

## ● RÉSIDENCE ALTERNÉE (UNIQUEMENT SI CONCERNÉ)

Garde alternée (pour les parents divorcés ou séparés)  
L'enfant utilise-t-il une autre ligne de transport scolaire depuis le domicile de l'autre parent ?  
 NON (dans ce cas la facture est adressée au représentant légal figurant sur cette fiche d'inscription en fonction de son QF)  
 OUI (une deuxième fiche d'inscription est nécessaire pour l'autre parent)  
**si oui, qui recevra la facture ?**  Mère  Père

**TOUTES LES INFORMATIONS DU FORMULAIRE SONT OBLIGATOIRES POUR VALIDER VOTRE DOSSIER**  
**DATE LIMITE DE RETOUR : 19 JUILLET 2022** (la carte d'abonnement vous sera envoyée fin août 2022)

SIGNATURE OBLIGATOIRE AU VERSO  
A RETOURNER S.V.P.



**TARIFS VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR TOUTE INSCRIPTION RÉALISÉE AU PLUS TARD LE 19 JUILLET 2022**

Vu le Règlement de l'Antenne régionale des transports du Puy-de-Dôme,  
Vu la délibération du Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes du 25 mai 2022,

**Tarif calculé en fonction  
de votre avis d'imposition 2022**

**Scolaires demi-pensionnaires et externes :**

**Tarifs subventionnés secteur :**

- École primaire : celle de la commune ou à défaut d'école celle dans laquelle les élèves de la commune sont scolarisés.
- Collège : celui correspondant au collège de secteur.
- Lycée : celui desservi par un transport scolaire.

	T1 QF 0 à 300	T2 QF 301 à 550	T3 QF 551 à 800	T4 QF 801 à 900	T5 QF 901 à 1000	T6 QF 1001 à 1250	T7 QF 1251 à 1700	T8 QF > à 1700
TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	105 €/an	126 €/an	136 €/an	152 €/an	163 €/an	191 €/an	213 €/an	234 €/an
TARIF	135 €/an	156 €/an	166 €/an	182 €/an	193 €/an	221 €/an	243 €/an	264 €/an

**Autres cas : tarifs subventionnés établissement hors secteur :**

	T1 QF 0 à 300	T2 QF 301 à 550	T3 QF 551 à 800	T4 QF 801 à 900	T5 QF 901 à 1000	T6 QF 1001 à 1250	T7 QF 1251 à 1700	T8 QF > à 1700
TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	237 €/an	289 €/an	310 €/an	343 €/an	355 €/an	430 €/an	482 €/an	503 €/an
TARIF	267 €/an	319 €/an	340 €/an	373 €/an	385 €/an	460 €/an	512 €/an	533 €/an

**La tarification solidaire ne s'applique pas :**

Scolaires internes	TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	TARIF
Élève interne (2 trajets /semaine)	30,50 €/an	60,50 €/an
Élève interne (4 trajets /semaine)	61 €/an	91 €/an

**Étudiants**

	TARIF PRÉFÉRENTIEL AU PLUS TARD LE 19 JUILLET	TARIF
Étudiant, élève post bac demi-pensionnaire	282,10 €/an	312,10 €/an
Étudiant interne (2 trajets /semaine)	61 €/an	91 €/an
Étudiant interne (4 trajets /semaine)	122 €/an	152 €/an

**OU RENVoyer LE FORMULAIRE ?**

Antenne régionale des transports du Puy-de-Dôme  
59, boulevard Léon-Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

**Dater et signer :**

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur sur le site [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr). Je l'accepte. J'ai bien noté que l'abonnement aux transports scolaires est un abonnement annuel forfaitaire. Je m'engage à régler la participation familiale. Pour les parents en garde alternée, la facturation sera adressée à un seul parent. J'accepte les conditions d'utilisation et d'archivage des données énumérées ci-dessous.

Les informations personnelles fournies au dossier font l'objet de traitements informatiques permettant l'impression du titre de transport scolaire, de communiquer les alertes en cas de modification ou d'interruption du service de transport, les études statistiques, toute information relative à la facturation et l'envoi automatique du dossier de réinscription pour l'année suivante et ayant reçu l'avis favorable de la CNIL. Elles seront traitées par le service des transports du Conseil régional chargé d'instruire le dossier et pourront être communiquées au transporteur ou aux établissements scolaires concernés par cette gestion et aux collectivités pour la mise en place du transport. Si votre dossier est incomplet, il ne sera pas validé. Un courrier (ou courriel) vous sera adressé pour réclamer les pièces manquantes avec renvoi s'il y a lieu de l'intégralité du dossier déposé. Les pièces de votre dossier seront conservées 3 ans, avant destruction.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous avez un droit d'accès à vos données personnelles ou à celles de l'enfant en tant que représentant légal, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page RGPD disponible sur site d'inscription aux transports scolaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>. Contacter : l'Antenne Régionale des transports du Puy-De-Dôme – [transports63@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports63@auvergnerhonealpes.fr), ou la Direction des affaires juridique à l'attention du délégué de la protection des données (DPO) 1 esplanade François MITTERRAND - CS20033 - 69269 Lyon Cedex 2, par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr).

Vous pouvez également vous adresser à la Commission nationale de l'Informatique et des libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Tél : 01 53 73 22 22.

**⚠ Joindre impérativement l'avis d'imposition 2022**

À .....

le .....

**Signature obligatoire  
du représentant légal ou de l'élève majeur**